



Messages-clés

Sommet des personnes vivant avec le VIH

Reprendre la main sur les priorités de plaidoyer

Positive Leadership Summit – Reclaiming the Advocacy Agenda

Mexico, 31 juillet et 1^{er} août 2008

Réaffirmer le leadership des personnes vivant avec le VIH

A propos du Sommet :

Pour le Living Partnership, il est vital que le sommet Living 2008 soit un événement utile qui renforce le mouvement des personnes vivant avec le VIH par la mise en avant de leur implication et leur leadership dans la réponse mondiale contre le sida. Leur participation et leur contribution aux programmes s'étend du Sommet des Personnes vivant avec le VIH à la Conférence Mondiale AIDS 2008.

1. Le sommet Living 2008 est la plus importante réunion de personnes vivant avec le VIH ouvrant sur des avancées sociales dans la lutte contre le sida. Les priorités suivantes du mouvement des personnes vivant avec le VIH y seront débattues puis diffusées :
 - L'accès universel aux traitements anti-VIH, aux soins et aux programmes de prévention ;
 - La prévention positive (prévention auprès des personnes vivant avec le VIH) ;
 - Les droits à la sexualité et à la reproduction ;
 - La criminalisation de la transmission du VIH ;
 - Les questions spécifiques aux femmes et aux groupes les plus exposés aux risques devant être traitées systématiquement !

Par ailleurs, d'autres sujets transversaux seront abordés tels que : les inégalités de genre, l'amélioration de l'implication des jeunes vivant avec le VIH, la stigmatisation et la discrimination, la participation accrue des personnes vivant avec le VIH à la lutte contre le sida (GIPA) et la création de partenariats efficaces.

2. Le sommet Living 2008 identifiera et développera des positions et des stratégies communes sur les priorités en vue de la Conférence mondiale sur le sida (AIDS



Messages-clés

- 2008), et aidera les personnes vivant avec le VIH à se préparer pour cette conférence.
3. Le sommet Living 2008 développera les compétences techniques et de leadership des personnes vivant avec le VIH afin de renforcer leur capacité à toujours mieux lutter contre le sida dans leurs pays.
 4. Le sommet Living 2008 veillera à ce que les priorités, les résultats des débats et les décisions prises pendant la conférence et qui requièrent une attention et des actions particulières, soient actés, largement diffusés et repris en temps et en heure par le Living Partnership, et en particulier par les réseaux de personnes vivant avec le VIH.
 5. L'impact du sommet Living 2008 ira bien au-delà de ces deux jours de réunions. Ce Sommet sera un catalyseur d'actions à travers le monde.
 6. Le sommet Living 2008 recensera et développera des méthodes de recherche communautaire pour optimiser le leadership et l'engagement communautaire des personnes vivant avec le VIH, ceci dans le but de produire des preuves utiles pour un plaidoyer efficace.
 7. Le sommet Living 2008 sera une opportunité d'échange et de partage.
 8. Le sommet Living 2008 favorisera l'émergence d'idées créatives et un engagement pour un leadership renouvelé et durable des personnes vivant avec le VIH.
 9. Le sommet Living 2008 renforcera le mouvement des personnes vivant avec le VIH par la mise en place réelle de campagnes de plaidoyer et par la mise en lien à différents niveaux : national, régional et mondial.

Messages-clés thématiques :

L'Accès Universel aux traitements, aux soins, à l'accompagnement et à la prévention.

Les traitements et les soins sont désormais admis, partout dans le monde, comme essentiels à une réponse efficace et complète face au sida.

Au-delà du bénéfice direct pour les personnes qui les reçoivent, les soins et les traitements peuvent contribuer aux efforts et aux programmes de prévention destinés à réduire le développement de l'épidémie de sida. Plus particulièrement, la mise à



Messages-clés

disposition des traitements antirétroviraux encourage le recours au dépistage, et réduit au final le niveau de transmission dans la population.

L'accès aux soins et aux traitements pour les personnes vivant avec le VIH doit passer par une approche globale comprenant de nombreuses composantes, dont : des programmes nationaux et communautaires de sensibilisation, d'éducation et de prévention ; une offre de dépistage et de conseil volontaire ; un accompagnement matériel, médical et psychologique pour les personnes vivant avec le VIH ; des programmes de lutte contre la stigmatisation et la discrimination, afin d'encourager le recours au dépistage et à s'engager dans une démarche d'accès aux soins et aux traitements ; la prévention et le traitement des infections opportunistes (comme la tuberculose) et des infections sexuellement transmissibles ; des soins à domicile et des soins palliatifs ; des traitements antirétroviraux ainsi que le suivi clinique et biologique indispensable ; la mise en place de systèmes de gestion des médicaments ; le soutien aux personnes endeuillées. Toutes sont nécessaires, et aucune ne va sans l'autre.

1. Les personnes sous traitement vivent longtemps, en bonne santé et de manière active.
2. Un bon traitement est un moyen de prévention efficace.
3. Des vies et de l'argent sont économisés grâce aux traitements.
4. Grâce aux traitements, moins d'enfants seront infectés par le VIH ou rendus orphelins à cause du sida.
5. Les personnes sous traitement peuvent travailler aussi longtemps et aussi productivement que les personnes séronégatives.

Criminalisation et droits humains :

Les personnes vivant avec le VIH considèrent la criminalisation de la transmission du VIH comme une violation de leurs droits humains fondamentaux, de leurs droits à la sexualité et à la reproduction. La très grande majorité des personnes vivant avec le VIH ne veulent pas transmettre le virus et sont effrayées à l'idée de contaminer quiconque.

Criminaliser les personnes séropositives lorsqu'il y a eu transmission du virus constitue une discrimination de la personne séropositive, par rapport à la personne séronégative, alors qu'en fait la responsabilité est partagée.



Messages-clés

Nous croyons fermement, qu'au regard des expériences et des preuves recueillies, la criminalisation de la transmission du VIH est contreproductive en termes de santé publique :

1. La criminalisation est contreproductive;
2. La criminalisation n'est pas une solution;
3. La discrimination engendrée par la criminalisation conduit à la transmission du VIH;
4. La criminalisation renforcera la stigmatisation ;
5. Les personnes vivant avec le VIH ne veulent pas transmettre le virus.

Décriminaliser l'usage de drogues, l'homosexualité, le travail du sexe, et la migration sera beaucoup plus efficace que criminaliser la transmission du VIH.

Prévention positive :

La prévention positive (prévention pour et par les personnes vivant avec le VIH) veut dire agir pour améliorer nos vies, les vies des personnes vivant avec le VIH, afin que nous puissions prendre soin de nous-même et des autres.

Les personnes vivant avec le VIH du monde entier travaillent pour définir ce qu'est la prévention positive pour nous – ce dont nous avons besoin pour rester forts et contribuer à la santé de tous.

La prévention positive est ce que nous, personnes vivant avec le VIH, faisons depuis toujours : agir de manière responsable pour notre santé.

1. La prévention positive appartient aux personnes qui savent qu'elles sont séropositives.
2. La prévention positive implique de donner plus de pouvoir aux personnes vivant avec le VIH.
3. La prévention positive concerne notre qualité de vie.
4. La prévention positive, c'est prendre soin de moi pour pouvoir prendre soin des autres.
5. La prévention positive c'est vivre positivement nos vies.
6. Les personnes vivant avec le VIH sont la clé de voute de la prévention positive.



Messages-clés

Droits à la sexualité et à la reproduction :

Pour atteindre les meilleurs résultats possibles, il faut que les personnes vivant avec le VIH, leurs réseaux et leurs partenaires soient impliqués dans :

- Le choix, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de tous les programmes, politiques ou financements en relation avec les droits à la sexualité et à la santé de la reproduction ;
- Le développement d'une recherche appropriée et éthique ainsi que des directives pouvant produire un corpus de preuves. Cela débouchera sur l'identification des besoins des personnes vivant avec le VIH par rapport aux droits à la sexualité et à la santé de la reproduction mais également à l'identification des services nécessaires pour y répondre ;
- L'orientation à donner à la conception et à la mise en œuvre des programmes spécifiquement en rapport avec les besoins des jeunes personnes vivant avec le VIH, des femmes et jeunes filles, des détenus, des personnes transgenres, des hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes, des usagers de drogues injectables et d'autres populations exclues.

Les personnes vivant avec le VIH ont :

- La liberté de choisir une sexualité fondée sur le plaisir et le consentement ;
- La liberté de s'engager dans le planning familial, le mariage et la procréation ;
- Le droit fondamental d'accéder à une information sur la santé sexuelle et à des services complets de santé sexuelle

Les femmes

L'accès aux soins, aux traitements et à l'accompagnement pour les femmes séropositives

Pour les femmes séropositives, l'accès aux soins, aux traitements et à l'accompagnement est une question d'accompagnement et de conseils de qualité, et d'options disponibles pour toutes. Comprendre à quels obstacles elles sont confrontées. Il ne s'agit pas seulement d'obtenir des médicaments. Il s'agit de changer les conditions de vie des femmes afin qu'elles puissent utiliser ces traitements essentiels avec succès.

Droits de la santé sexuelle et de la reproduction des femmes séropositives



Messages-clés

Par droits de la santé sexuelle et de la reproduction des femmes séropositives, on entend la liberté de choisir de concevoir ou non, et la liberté d'avoir des rapports sexuels si elles le désirent, sans avoir peur des autres ou de subir leurs critiques. Il s'agit aussi de l'accès à des services de santé sexuelle et reproductive complet, non coercitif, approprié et confidentiel.

Aborder la violence à l'encontre des femmes séropositives

La violence à l'encontre des femmes séropositives est enracinée dans les relations de genre et dans la stigmatisation et la discrimination en rapport avec le VIH. Le lien entre la violence, le genre et le VIH n'est pas seulement une question d'une plus forte vulnérabilité des femmes à la transmission du VIH, car la violence peut être aussi dirigée contre nous à cause de notre statut sérologique. La peur de la violence dirigée contre nous, du rejet du foyer et de la perte de nos moyens de subsistance, peuvent nous conduire à ne pas révéler notre statut sérologique à nos partenaires et aux membres de notre famille. Elle peut aussi nous empêcher d'accéder et de bénéficier de soins et traitements vitaux. Nous devons alors prendre en compte l'impact des politiques et des programmes ayant trait au VIH, parmi lesquelles le dépistage du VIH, les traitements, la notification au partenaire et la criminalisation de la violence à l'encontre des femmes séropositives.

Implication significative des femmes séropositives

Une mise en œuvre sincère des principes du GIPA ne peut se résumer à une place offerte aux femmes séropositives autour de la table des décideurs, juste parce qu'il y a une place de « réservée » ou bien parce que c'est à la mode. Il s'agit plutôt de notre contribution à l'ordre du jour. Par conséquent, il n'est pas seulement crucial que les femmes séropositives qui ont les compétences et les capacités à prendre des décisions, soient impliquées comme partenaire à part entière. Il s'agit aussi que celles et ceux qui sont dans une position de pouvoir apprennent à collaborer avec les femmes qui vivent avec le VIH d'une manière totale et respectueuse ; sinon notre engagement devient un alibi.

- « Les femmes deviennent des criminelles » parce qu'elles ont des enfants séropositifs, dans des pays à ressources limitées où elles n'ont pas accès à la PTME.
- Le dépistage en routine des femmes conduit à présumer que les femmes connaissent leur statut vis-à-vis du VIH. Si une femme ne peut pas révéler son statut à son partenaire à cause de la violence, et si elle continue à avoir des



Messages-clés

- relations sexuelles avec lui (avec ou sans son consentement) elle pourrait être poursuivie pour lui avoir transmis le VIH.
- Les réalités vécues par les femmes, parmi lesquelles une forte dépendance économique vis-à-vis des hommes, ne leur permettent pas de négocier l'usage du préservatif, ce qui représente une possible circonstance atténuante dans les cas de poursuite pénale de la transmission du VIH.
 - Les femmes qui sont déjà marginalisées comme par exemple les travailleuses du sexe et les usagères de drogues, pourraient même être encore plus la cible des gouvernements qui utiliseraient les vides juridiques permettant la poursuite pénale des PVVIH lesquels « devraient raisonnablement savoir » qu'elles sont séropositives.

Les groupes vulnérables

Parmi les personnes vivant avec le VIH, il y a de nombreux hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, des personnes transgenres, des usagers de drogues, des travailleurs du sexe, des réfugiés, des migrants, et/ou des populations autochtones qui ont des besoins particuliers en raison de leurs identités plurielles.

Ils font souvent face à encore plus de stigmatisations et de discriminations. Ils sont, par exemple, plus sujets à la criminalisation, et fréquemment confrontés à des difficultés pour accéder à une prévention de qualité, ainsi qu'à des services de santé sexuelle et de la reproduction, de traitements et de soins adaptés précisément à leurs besoins.

Tous les hommes et les femmes séropositives, usagers de drogue, y compris en prison, doivent obligatoirement avoir accès à des produits de substitution aux opiacés et d'autres services de réduction des risques fournis conjointement avec des services de prévention, de santé sexuelle et de la reproduction, de traitements et de soins.

Pour améliorer l'efficacité de la réponse contre le sida, il est essentiel de promouvoir les droits humains et de renforcer les capacités des différents groupes de personnes vivant avec le VIH, y compris les femmes, les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, les usagers de drogues par injection ou non, les travailleurs du sexe, les populations autochtones et bien d'autres encore. Ils doivent être impliqués, avec sincérité, dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de recherches, de politiques et de programmes de prévention, de santé sexuelle et de la reproduction, d'accès aux traitements et à l'accompagnement.

Les groupes vulnérables face au sida sont l'objet d'oppression de la part de gouvernements, en plus que de souffrir de discrimination et stigmatisation.



Messages-clés

Les gouvernements devraient intensifier leurs efforts pour éliminer, au travers de la législation, des politiques, de l'éducation, des campagnes de sensibilisation nationales et internationales et d'autres mesures encore, la stigmatisation et la discrimination associées au VIH. Ils devraient également protéger et promouvoir les droits humains de tous et les libertés fondamentales des personnes vivant avec le VIH, quel qu'elles soient : les femmes, les enfants, les jeunes et les groupes vulnérables y compris les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, les travailleurs du sexe, les usagers de drogues par injection, les détenus et les migrants. Ils devraient enfin faciliter leur participation sincère à tous les aspects de la réponse face au sida.